



# Danse Modern' Jazz

## Enfants – Ado – Adultes

Professeur : Anne MARESCAL

### Saison 2016-2017

Espace Senghor  
14790 VERNON

Association Loi 1901  
N° SIRET : 392.298.717.00019

Code NAF : 926C

Les cours de danse de la saison 2016 / 2017 débuteront **le lundi 19 septembre 2016**.

❖ **LES COURS ET HORAIRES** (provisoires car dépendant des inscriptions de septembre)

**14 cours sont proposés :**

Niveau	Age	Horaires	Commentaires
Eveil	4 ans révolus	Mercredi 16h00 – 16h45	<i>Cours de 45 min</i>
Initiation 1 <sup>ère</sup> année	5 ans	Mercredi 15h00 – 16h00	
Initiation 2 <sup>ème</sup> année	6 ans	Mercredi 14h00 – 15h00	
Jazz Débutant 1	7 ans	Mercredi 17h00 – 18h00	
Jazz Débutant 2	8 ans	Jeudi 17h30 – 18h30	
Jazz Débutant 3	9/10 ans	Mercredi 18h00 – 19h00	
Jazz Intermédiaire 1	11 ans	Vendredi 17h30 – 18h30	
Jazz Intermédiaire 2	12/13 ans	Jeudi 18h30 – 19h30	
Jazz Avancé 1	14/15 ans	Vendredi 18h30 – 19h30	
Jazz Avancé 2	15/17 ans	Vendredi 19h30 – 20h30	
Jazz Avancé 3	+ 18 ans	Jeudi 19h30 – 20h45	<i>Cours d'1h15</i>
Jazz Technique Intermédiaire	-	Samedi 10h00 – 11h00	<i>NOUVEAU Validation Anne Minimum 16 élèves</i>
Jazz Technique Supérieur	-	Samedi 11h00 – 12h15	<i>Cours d'1h15 Validation Anne</i>
Jazz Adultes	-	Lundi 20h00 – 21h00	

✓ **Les cours sont assurés si un nombre suffisant d'élèves est enregistré.**

#### ❖ LA PONCTUALITE

Nous demandons aux parents de respecter ces 3 règles :

- Les enfants doivent arriver 5 mn avant le début du cours pour se changer dans les vestiaires
- Merci d'éviter les retards perturbant les cours
- Si vous avez besoin de vous entretenir avec le professeur, merci de prendre rendez-vous afin de ne pas empiéter sur les cours

#### ❖ ASSURANCE ET RESPONSABILITE

L'assurance de l'association ne couvre ses adhérents que durant les cours, dans les vestiaires et la salle de danse. Il est donc nécessaire de déposer les plus jeunes à l'heure prévue et de les reprendre dès la fin des cours. Il est important de vous assurer de la présence du professeur, une absence étant toujours possible.

#### ❖ PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

(L'inscription ne sera enregistrée définitivement, uniquement après réception de la totalité des pièces, y compris le règlement)

- ✓ 1 certificat médical de moins de 3 mois (l'assurance ne pourra être saisie qu'en cas de fourniture d'un certificat médical)
- ✓ La cotisation complète
- ✓ Fiche d'inscription remplie

## ❖ LES TARIFS

Commune d'habitation	1 cours / semaine		2 cours / semaine	
	1 <sup>er</sup> élève	Elève suivant (même famille)	1 <sup>er</sup> élève	Elève suivant (même famille)
Verson / Fontaine-Etoupefour	195 € / an	150 € / an	295 € / an	250 € / an
Autres communes	215 € / an	150 € / an	315 € / an	250 € / an

Règlements acceptés :

- ✓ Espèces
- ✓ Chèques Bancaires
- ✓ Tickets @too (*Attention, suite au nouveau fonctionnement de la cart'@too, les chèquiers @too sont supprimés. Pour que nous puissions accepter vos tickets @too, il faut vous rendre sur le compte en ligne, et imprimer les « vouchers »*)
- ✓ Coupons Sports ANCV
- ✓ Chèques Vacances ANCV

Le paiement peut s'effectuer en 1 à 4 versements **remis au moment de l'inscription**.

En cas de paiement en plusieurs chèques, les dates d'encaissement sont les suivants : fin octobre 2016, fin novembre 2016, fin janvier 2017, fin avril 2017. La totalité de la cotisation doit être réglée lors de l'inscription.

**En cas d'abandon** avant les vacances de la Toussaint (fin de la période d'essai proposée aux nouveaux élèves), la cotisation sera remboursée, **minorée de 25€**. Nous vous remercions alors d'envoyer un e-mail au bureau, les informant de votre décision au plus tard le dernier jour de cours. Au-delà de cette date, l'inscription sera confirmée et la totalité du règlement sera conservée et encaissée aux dates prévues. Aucun remboursement ne sera effectué après la période d'essai.

**Le tissu du costume du gala est compris dans l'adhésion. L'assemblage et la confection des costumes est assuré par notre couturière (environ 10€ / costume). Une note d'information vous sera envoyée courant mars vous indiquant le nombre de costumes et la somme à régler.**

### ❖ DATES A RETENIR

- ✓ **AG annuelle** : début novembre 2016
- ✓ **Téléthon 2016** : spectacle (sauf pour les cours éveil et initiations) le samedi 3 décembre 2016 au gymnase de Verson.
- ✓ **Gala 2017** : week-end courant juin (17/18 juin 2017 à confirmer), deux représentations **obligatoires** pour tous les cours : samedi soir et dimanche après-midi. Si vous ne souhaitez pas / pouvez pas faire participer votre enfant au gala, merci de nous prévenir via mail avant le 16 janvier 2017. Les billets seront vendus début juin 2017.

Le Bureau 25/07/2016

---

<b>Composition du bureau :</b>	Laura BIGNET	Présidente	06.51.35.09.10
	Marilou BERTRAND	Trésorière	06.37.55.99.67

---

Pour tous renseignements merci de nous contacter via notre adresse mail :

[lespetitsratsdelodon@gmail.com](mailto:lespetitsratsdelodon@gmail.com)

Notre page facebook : <https://www.facebook.com/Lespetitsratsdelodon>